



**Conseil Économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.4/2000/WG.19/1  
13 janvier 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Groupe de travail intersessions, à composition  
non limitée, sur le renforcement de l'efficacité  
des mécanismes de la Commission des droits  
de l'homme  
Troisième session  
Genève, 7-11 février 2000

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Établi par le Secrétaire général

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Exécution du mandat du Groupe de travail, tel qu'il est établi dans la déclaration faite par la Présidente le 29 avril 1999 et approuvée par consensus par la Commission\*

-----

---

\* La déclaration de la Présidente en date du 29 avril 1999 invite le Groupe de travail à "poursuivre dans le détail l'analyse du rapport présenté par le Bureau ainsi que d'autres contributions en la matière" et donne d'autres directives à cet égard.